

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 mars à 20 h 30, le conseil municipal de la commune de Saint Sylvestre, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Angélique TERRANA, Maire

Date de la convocation : 26 février 2024

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 11

Nombre de membres absents excusés : 3

Nombre de membres votants : 13

Présents : Mme Angélique TERRANA, M. Bernard GIBAUD, Benjamin COLLIN, Mme Géraldyne MORELL-BONNEAU, Mme Marie-Claire VASSEUR, M. Yves LACROIX, Mme Mireille KIEFFER, M. Frédéric MORA, M. Raymond FAURE, Mme Sophie BOUSSAROQUE-BERLAND, M. Nicolas FERMOND.

Absents et excusés : Mme Sabine RICHEN, M. Frédéric ROUMILHAC, (procuration à M. Bernard GIBAUD), M. Jérôme BERLAND (procuration à Mme Sophie BOUSSAROQUE-BERLAND)

Adoption du compte rendu du conseil municipal du 2 février 2024

Nomination du secrétaire de séance :Géraldyne BONNEAU

ORDRE DU JOUR

- Décisions du maire en vertu de ses délégations ;
- Participation aux frais de fonctionnement classe ULIS ;
- Demande de subvention pour l'AS du collège d'Ambazac ;
- Questions diverses.

Décisions du maire en vertu de ses délégations

- Remplacement filtres de la VMC double flux du restaurant scolaire : 1 204 €

Participation aux frais de fonctionnement classe ULIS

Deux élèves de Saint-Sylvestre sont inscrits en classe ULIS à Rilhac-Rancon

La commune de Rilhac-Rancon nous demande de bien vouloir participer aux frais de fonctionnement qui s'élèvent à 898.22 € par enfant.

ACCEPTE à l'unanimité

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR L'AS DU COLLEGE D'AMBAZAC

Madame le Maire informe l'assemblée qu'une équipe de six élèves du collège Jean Moulin d'Ambazac dont un de Saint-Sylvestre s'est qualifiée pour participer au championnat de France UNSS de cross qui se déroulera à Dol de Bretagne du 19 au 20 mars 2024.

Une subvention exceptionnelle à l'association sportive pour pouvoir faire face au transport de ce déplacement (environ 1 000 €) nous est demandée.

Invité à se prononcer et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide :

- D'attribuer une subvention exceptionnelle de 200 € à l'association sportive à l'occasion du championnat de France UNSS de cross des 19 et 20 mars 2024.

DEPART CHEMINS PDIPR

Invité à se prononcer et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité dit que :

- Le départ des chemins PDIPR dit « le chemin des Moines de Grandmont » et « le chemin des Carriers » se fera sur la place de la salle polyvalente.

QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire demande qui souhaiterait participer aux entretiens d'embauche pour le recrutement d'une secrétaire de mairie.

Les jours et heures seront communiqués la semaine prochaine.